



Conseil Communautaire du 26 mars 2024

Délibération n°2024-39

Thème :
Finances

**Objet : Budget Primitif
2024 – Budget
Assainissement**

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 27

Nombre de pouvoirs : 6

Le 26 mars 2024 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 mars 2024 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCETTINO, André MARTIN, Maryse XAUSA-FRANCOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Claudine CHRETIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Hervé PUY, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Patricia ARNAUD.

Étaient représentés :

Emilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANCOIS
Annie ASTIER CONVERSESET donnant pouvoir à Muriel PAYAN
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Claire BARNEOUD
Patrick MICHEL donnant pouvoir à Marine MICHEL
Jean-Pierre PIC donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Catherine BLANCHARD donnant pouvoir à Corinne CHANFRAY

Absent :

Eric PEYTHIEU

Absents excusés :

Gabriel LEON
Jean-Pierre MASSON

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Olivier FONS

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2311-1 et suivants ;
- VU** l'instruction budgétaire M 49 ;
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes du Briançonnais;
- VU** La délibération n°2024-06 du 13 février 2024 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2024 ;
- VU** la délibération de ce jour d'affectation des résultats 2023 du budget assainissement ;
- VU** la maquette budgétaire du budget primitif 2024 du budget assainissement annexée à la présente délibération ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 14 mars 2024 ;
- VU** l'avis favorable de la commission Ressources du 18 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que la date limite de vote des budgets est fixée au 15 avril de l'exercice (excepté pour les années de renouvellement des organes délibérants, cette date est reportée au 30 avril) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir le Budget Primitif du budget assainissement pour l'exercice 2024 ;

CONSIDÉRANT que les crédits sont votés par chapitre et par opération pour la section d'investissement, et par chapitre pour la section de fonctionnement ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Adopte le Budget Primitif 2024 du budget assainissement de la Communauté de Communes du Briançonnais en section de fonctionnement et en section d'investissement par chapitre et par opération conformément à la réglementation et à la comptabilité,
- Dit que le Budget Primitif 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes selon la répartition suivante :

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 788 784,27	635 160,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 153 624,27
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 788 784,27	1 788 784,27

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 682 444,37	3 110 954,12
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	293 158,22	217 206,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 352 557,60	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 328 160,19	3 328 160,19
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 116 944,46	5 116 944,46

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

- Approuve la maquette budgétaire du Budget Primitif 2024 du budget assainissement annexée à la présente ;
- Autorise le Président, ou en cas d'empêchement son représentant, à signer au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Briançonnais, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



08 AVR. 2024

08 AVR. 2024

Date de publication :

Date de Transmission au contrôle de légalité :

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

BUDGET PRIMITIF 2024

BUDGET ASSAINISSEMENT

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 26 mars 2024

FUNCTIONNEMENT				AR Prefecture			
				005-240500439-20240326-2024_039-DE Reçu le 08/04/2024			
DEPENSES				RECETTES			
	<i>BP 2023 avec DM</i>	<i>CA 2023 prév</i>	BP 2024		<i>BP 2023 avec DM</i>	<i>CA 2023 prév</i>	BP 2024
60 Charges générales	106 950,00	51 756,44	81 102,00	70 Produit serv	565 996,00	791 927,22	597 340,00
64 Charges perso	94 174,00	85 715,70	105 984,00	74 Dotations subv	79 273,00		
65 Charges gestion courante	5 610,00	0,59	5 610,00	75 Produits gestion courante		102,07	120,00
66 Charges financières	7 500,00	6 127,38	4 000,00	042 Opération d'ordre	37 500,00	35 553,18	37 500,00
67 Charges exceptionnelles	89 508,00	8 264,60	8 000,00	013 Atténuation de charges	200,00		200,00
68 Dotations aux amort	300,00	270,24	300,00	78 Reprise sur amort		100,00	
042 Opérations d'ordre	310 000,00	279 083,70	300 000,00	77 produits exceptionnels		353,79	
Sous Total	614 042,00	431 218,65	504 996,00	Sous Total	682 969,00	828 036,26	635 160,00
Dépenses imprévues				Reprise résultat antérieur	1 185 316,41	1 185 316,41	1 153 624,27
Sous Total	614 042,00	0,00	504 996,00	Sous Total	1 868 285,41	2 013 352,67	1 788 784,27
Virement section d'investissement	1 254 243,41		1 283 788,27				
TOTAL	1 868 285,41	431 218,65	1 788 784,27	TOTAL	1 868 285,41	2 013 352,67	1 788 784,27

La section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de +1.28 M € pour la section d'investissement.

INVESTISSEMENT				RECETTES			
	<i>BP 2023 avec DM</i>	<i>CA 2023 prév</i>	BP 2024		<i>BP 2023 avec DM</i>	<i>CA 2023 prév</i>	BP 2024
Crédits de report			293 158,22	Crédits de report			217 206,07
16 Emprunt	98 000,00	96 490,29	98 000,00	10 Dotations	118 809,60	40 524,44	73 000,00
20 Immos incorporelles	313 764,61	150 289,53		13 Subvention d'invest	972 961,45	473 639,38	999 864,00
21 Immos corporelles	2 509,20		1 655 444,00	040 Opérations d'ordre	310 000,00	279 083,70	300 000,00
23 Immos en cours	1 207 473,11	209 338,58	450 000,00	45 Opération compte de tiers	50 054,00	12 268,80	25 792,10
040 Opérations d'ordre	37 500,00	35 553,18	37 500,00				
13 Subventions	964 000,00	647 727,00					
45 Opération compte de tiers	76 415,00	12 268,80					
Sous Total	2 699 661,92	1 151 667,38	2 534 102,22	Sous Total	1 451 825,05	805 516,32	1 615 862,17
Travaux à répartir			441 500,37	Reprise résultat			
Reprise résultat	616 540,44	616 540,44	352 557,60	1068 Excédent fonct capitalisé	610 133,90	610 133,90	428 509,75
Sous Total	3 316 202,36	1 768 207,82	3 328 160,19	Sous Total	2 061 958,95	1 415 650,22	2 044 371,92
				Virement de la section de fonctionnement	1 254 243,41		1 283 788,27
TOTAL	3 316 202,36	1 768 207,82	3 328 160,19	TOTAL	3 316 202,36	1 415 650,22	3 328 160,19

Les principaux chantiers budgétisés en 2024 sont :

- 655 580 € pour les opérations réalisées au titre de la quote part imputable au service public des eaux pluviales ;
- 200 000 € pour les travaux de renouvellement de réseaux vétustes pour lutter contre les Eaux Claires Parasites ;
- 200 000 € pour les travaux de dévoiements ;
- 50 000 € pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement du Lauzet et des Boussardes.

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Recu le 08/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24050043900031	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU Communauté de Communes du Briançonnais
--	--

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
BRIANCON

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT - 30103 (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

3

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	43
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	44
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	47
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR - Prefecture

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

005-240500439-20240326-2024_039-DE

Reçu le 08/04/2024

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
VUE D'ENSEMBLE		
		AR Prefecture
		005-240500439-20240326-2024_039 DE
		Reçu le 08/04/2024
		II
		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 788 784,27
		635 160,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)
		0,00
		(si excédent)
		1 153 624,27
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 788 784,27
		1 788 784,27
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 682 444,37
		3 110 954,12
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	293 158,22
		217 206,07
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)
		352 557,60
		(si solde positif)
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 328 160,19
		3 328 160,19
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 116 944,46
		5 116 944,46

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

205-240500439-20240326-2024_038 DE
Reçu le 08/04/2024

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	106 950,00	0,00	81 102,00	81 102,00	81 102,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 174,00	0,00	105 984,00	105 984,00	105 984,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	0,00	5 610,00	5 610,00	5 610,00
Total des dépenses de gestion des services		206 734,00	0,00	192 696,00	192 696,00	192 696,00
66	Charges financières	7 500,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	89 808,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		300,00	300,00	300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		304 042,00	0,00	204 996,00	204 996,00	204 996,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 254 243,41		1 283 788,27	1 283 788,27	1 283 788,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	310 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 564 243,41		1 583 788,27	1 583 788,27	1 583 788,27
TOTAL		1 868 285,41	0,00	1 788 784,27	1 788 784,27	1 788 784,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	565 996,00	0,00	597 340,00	597 340,00	597 340,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	79 273,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	120,00	120,00	120,00
Total des recettes de gestion des services		645 469,00	0,00	597 660,00	597 660,00	597 660,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		645 469,00	0,00	597 660,00	597 660,00	597 660,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
TOTAL		682 969,00	0,00	635 160,00	635 160,00	635 160,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 153 624,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 546 288,27
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024
anticipée des résultats).

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

AR Prefecture

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

240500439-20240326-2024_038 DE

Reçu le 08/04/2024

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 655 444,00	1 655 444,00	1 655 444,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 185 572,12	266 027,66	891 500,37	891 500,37	1 157 528,03
	Total des dépenses d'équipement	1 185 572,12	266 027,66	2 546 944,37	2 546 944,37	2 812 972,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	964 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	1 338,36	98 000,00	98 000,00	99 338,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 062 000,00	1 338,36	98 000,00	98 000,00	99 338,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	76 415,00	25 792,20	0,00	0,00	25 792,20
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 323 987,12	293 158,22	2 644 944,37	2 644 944,37	2 938 102,59
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	37 500,00		37 500,00	37 500,00	37 500,00
	TOTAL	2 361 487,12	293 158,22	2 682 444,37	2 682 444,37	2 975 602,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	352 557,60
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 328 160,19
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	634 786,65	212 364,07	999 864,00	999 864,00	1 212 228,07
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	634 786,65	212 364,07	999 864,00	999 864,00	1 212 228,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	118 809,60	4 788,00	73 000,00	73 000,00	77 788,00
106	Réserves (7)	610 133,90	0,00	428 509,75	428 509,75	428 509,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	728 943,50	4 788,00	501 509,75	501 509,75	506 297,75
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	50 054,00	54,00	25 792,10	25 792,10	25 846,10
	Total des recettes réelles d'investissement	1 413 784,15	217 206,07	1 527 165,85	1 527 165,85	1 744 371,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 254 243,41		1 283 788,27	1 283 788,27	1 283 788,27

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	310 000,00		300 000,00	AR Prefecture	300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		005-240500439-20240326 Reçu le 08/04/2024	0,00	2024_039-DE 0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 564 243,41		1 383 788,27	1 383 788,27	1 383 788,27
TOTAL		2 978 027,56	217 206,07	3 110 954,12	3 110 954,12	3 328 160,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 328 160,19
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 546 288,27
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		AR Prefecture
BALANCE GENERALE DU BUDGET		005-240500439-20240326-2024_03 DE
1 – DEPENSES (du présent budget		Reçu le 08/04/2024
restes à réaliser)		B1

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	81 102,00		81 102,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	105 984,00		105 984,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00		5 610,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	300,00	300 000,00	300 300,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 283 788,27	1 283 788,27
Dépenses d'exploitation – Total		204 996,00	1 583 788,27	1 788 784,27

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	37 500,00	37 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	99 338,36	0,00	99 338,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 157 528,03		1 157 528,03
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 655 444,00	0,00	1 655 444,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	25 792,20	0,00	25 792,20
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 938 102,59	37 500,00	2 975 602,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	352 557,60
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 328 160,19
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	AR Prefecture
BALANCE GENERALE DU BUDGET	II
	005-240500439-20240326-2024_03 DE
	Reçu le 08/04/2024
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)	B2

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	200,00		200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	597 340,00		597 340,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	120,00		120,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	37 500,00	37 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	597 660,00	37 500,00	635 160,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 153 624,27
---	---	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	77 788,00	0,00	77 788,00
13	Subventions d'investissement	1 212 228,07	0,00	1 212 228,07
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		300 000,00	300 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	25 846,10	0,00	25 846,10
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 283 788,27	1 283 788,27
	Recettes d'investissement – Total	1 315 862,17	1 583 788,27	2 899 650,44

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	428 509,75
---	------------------------------------	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 328 160,19
---	---	---------------------

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

AR - Préfecture

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

205_240500439-20240326-2024_038 DE

Reçu le 08/04/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	106 950,00	81 102,00	81 102,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	750,00	750,00
6066	Carburants	200,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	200,00	200,00
611	Sous-traitance générale	60 000,00	48 230,00	48 230,00
6132	Locations immobilières	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	5 300,00	4 800,00	4 800,00
617	Etudes et recherches	14 700,00	0,00	0,00
618	Divers	300,00	272,00	272,00
6226	Honoraires	7 800,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	300,00	300,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	400,00	150,00	150,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	14 750,00	14 750,00
6358	Autres droits	400,00	1 400,00	1 400,00
6378	Autres taxes et redevances	1 600,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	94 174,00	105 984,00	105 984,00
6331	Versement de mobilité	309,00	450,00	450,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	281,00	300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 966,00	2 200,00	2 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	168,00	200,00	200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	30 000,00	77 000,00	77 000,00
6412	Congés payés	0,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	36 197,00	0,00	0,00
6415	Supplément familial	946,00	3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 348,00	7 554,00	7 554,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	10 116,00	12 000,00	12 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 130,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	113,00	150,00	150,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 600,00	430,00	430,00
648	Autres charges de personnel	0,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 610,00	5 610,00	5 610,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 600,00	5 600,00	5 600,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		206 734,00	192 696,00	192 696,00
66	Charges financières (b) (8)	7 500,00	4 000,00	4 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 500,00	4 000,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	89 808,00	8 000,00	8 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	2 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	8 035,00	8 000,00	8 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	79 273,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	300,00	300,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	300,00	300,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		304 042,00	204 996,00	204 996,00
023	Virement à la section d'investissement	1 254 243,41	1 283 788,27	1 283 788,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	310 000,00	300 000,00	300 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	310 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 564 243,41	1 583 788,27	1 583 788,27
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 564 243,41	1 583 788,27	1 583 788,27
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 868 285,41	1 788 784,27	1 788 784,27

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			AB Prefecture	
			005-240500439-20240326-2024 039-DE	
			Reçu le 08/04/2024	+
			RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
				+
			D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	200,00	200,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	200,00	200,00	200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	565 996,00	597 340,00	597 340,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	506 340,00	506 340,00
70613	Participations assainissement collectif	560 000,00	88 000,00	88 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	5 996,00	3 000,00	3 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	79 273,00	0,00	0,00
747	Subv. et participat° collectivités	79 273,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	120,00	120,00
7581	FCTVA	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	120,00	120,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		645 469,00	597 660,00	597 660,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		645 469,00	597 660,00	597 660,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	37 500,00	37 500,00	37 500,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	37 500,00	37 500,00	37 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		37 500,00	37 500,00	37 500,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		682 969,00	635 160,00	635 160,00

AR Prefecture
005240500439-20240326-2024_038 DE
Reçu le 08/04/2024

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 153 624,27
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 788 784,27

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

0439-20240326-2024_03 DE
Reçu le 08/04/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	1 655 444,00	1 655 444,00
21532	Réseau d'assainissement	0,00	1 655 444,00	1 655 444,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	15 000,00	0,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	48 561,20	0,00	0,00
15	Opération d'équipement n° 15 (5)	92 720,74	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	254 731,41	0,00	0,00
21	Opération d'équipement n° 21 (5)	81 741,80	50 000,00	50 000,00
22	Opération d'équipement n° 22 (5)	98 248,80	0,00	0,00
23	Opération d'équipement n° 23 (5)	1 338,00	0,00	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	23 924,36	0,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	0,00	441 500,37	441 500,37
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	15 000,00	0,00	0,00
35	Opération d'équipement n° 35 (5)	159 012,00	200 000,00	200 000,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	395 293,81	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 185 572,12	2 546 944,37	2 546 944,37
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	964 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	964 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	98 000,00	98 000,00	98 000,00
1641	Emprunts en euros	94 000,00	96 600,00	96 600,00
1687	Autres dettes	4 000,00	1 400,00	1 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 062 000,00	98 000,00	98 000,00
458119	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (6)	76 415,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	76 415,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 323 987,12	2 644 944,37	2 644 944,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	37 500,00	37 500,00	37 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	37 500,00	37 500,00	37 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	500,00	600,00	600,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	4 000,00	4 100,00	4 100,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 000,00	12 500,00	12 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 500,00	3 700,00	3 700,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	2 500,00	1 800,00	1 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 000,00	14 800,00	14 800,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	37 500,00	37 500,00	37 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 361 487,12	2 682 444,37	2 682 444,37

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	293 158,22
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	352 557,60
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 328 160,19
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR Prefecture

005-240500439-20240326-2024_039-DE
Reçu le 08/04/2024

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

006 24058 0439-20240326-2024_03 DE

B2

Reçu le 08/04/2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	634 786,65	999 864,00	999 864,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	38 220,00	38 220,00
1318	Autres subventions d'équipement	634 786,65	961 644,00	961 644,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		634 786,65	999 864,00	999 864,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	728 943,50	501 509,75	501 509,75
10222	FCTVA	118 809,60	73 000,00	73 000,00
1068	Autres réserves	610 133,90	428 509,75	428 509,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		728 943,50	501 509,75	501 509,75
458215	Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes (5)	54,00	0,00	0,00
458219	Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes (5)	50 000,00	25 792,10	25 792,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		50 054,00	25 792,10	25 792,10
TOTAL RECETTES REELLES		1 413 784,15	1 527 165,85	1 527 165,85
021	Virement de la section d'exploitation	1 254 243,41	1 283 788,27	1 283 788,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	310 000,00	300 000,00	300 000,00
28031	Frais d'études	6 000,00	3 000,00	3 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	8 000,00	20 000,00	20 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	200,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	150 000,00	151 000,00	151 000,00
28155	Outillage industriel	33 800,00	12 000,00	12 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28181	Installations générales, agencements	3 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 564 243,41	1 583 788,27	1 583 788,27
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 564 243,41	1 583 788,27	1 583 788,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 978 027,56	3 110 954,12	3 110 954,12

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	217 206,07
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 328 160,19
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

AR - Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

005-240500439-20240326-2024_03 DE

B3

Reçu le 06/04/2024

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)

LIBELLE : Mise à niveau Regards

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)	
LIBELLE : Assainissement Villar d'Arene	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		12 414,00	a 4 561,20	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	12 414,00	2 520,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	12 414,00	2 520,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 041,20	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	2 041,20	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-4 561,20
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : Assainissement La Salette Alpes

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		766 685,87	a 5 713,90	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	269,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	468,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	468,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	766 416,23	5 245,90	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	596 190,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	170 225,80	5 245,90	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 713,90
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE
OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2000 (1)	Reçu le 08/04/2024
LIBELLE : Provision pour investissements futurs	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N°: 21 (1) Reçu le 08/04/2024

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : Assainissement Monnetier

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		504 614,64	a 31 119,00	50 000,00	b 50 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 985,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	28 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	475 629,00	31 119,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	397 537,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	78 091,46	31 119,00	50 000,00	50 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-81 119,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)	
LIBELLE : Assainissement Cervieres	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		468 667,49	a 3 073,68	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 427,72	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	7 641,24	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	423 598,53	3 073,68	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	301 799,25	1 747,68	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	121 799,28	1 326,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 68 331,65	d 0,00
13	Subventions d'investissement	68 331,65	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	68 331,65	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	65 257,97
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N° 0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23 (1)	
LIBELLE : Assainissement Nevache	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 678,42	a 1 338,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	14 421,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 256,56	1 338,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 126,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	34 130,40	1 338,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 338,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26 (1)	
LIBELLE : Assainissement Briançon	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		955 633,25	a 20 592,89	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	496,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 970,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	968,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	2 203,44	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	939 993,81	20 592,89	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	873 917,37	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	66 076,44	20 592,89	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 592,89
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 0326 DE Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 33 (1)	
LIBELLE : Travaux imprévus	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	441 500,37	b 441 500,37	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	441 500,37	441 500,37	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	441 500,37	441 500,37	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-441 500,37
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 033 DE
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 34 (1)	Reçu le 08/04/2024
LIBELLE : Extension Pur'Alpes	

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	N° 0439-20240326-2024 033 DE Reçu le 08/04/2024

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 35 (1)
LIBELLE : Schéma Directeur Assainissement

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		308 337,31	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	308 337,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	306 717,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	AR Prefecture III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	0439-20240326-2024 0326 Reçu le 08/04/2024
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 36 (1)	B3 DE

LIBELLE : Extensions et dévoiements réseaux

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		167 904,56	a 199 628,99	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	35 416,22	13 327,58	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	35 416,22	12 408,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	919,58	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	28 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	104 191,34	186 301,41	200 000,00	200 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	2 189,20	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	104 191,34	184 112,21	200 000,00	200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 144 032,42	d 38 220,00
13	Subventions d'investissement	144 032,42	38 220,00
1313	Subv. équipt Départements	45 850,42	38 220,00
1318	Autres subventions d'équipement	98 182,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-217 376,57
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 225 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 225 000,00									
MON271344EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	625 000,00	F	Taux fixe à 2.16 %	2,160	2,178	EUR	T	P	O	A-1
MON271345EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	125 000,00	F	Taux fixe à 2.16 %	2,160	2,178	EUR	T	P	O	A-1
MON271346EUR / Assai	SFIL CAFFIL	05/08/2010	20/08/2010	01/12/2010	475 000,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Communauté de Communes du Briançonnais - ASSAINISSEMENT - 30103 - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					1 225 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		168 500,23					95 349,54	3 456,90	0,00	153,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		168 500,23					95 349,54	3 456,90	0,00	153,29
MON271344EUR / Assai	N	0,00	A-1	83 742,25	1,67	F	Taux fixe à 2.16 %	2,178	47 465,87	1 426,09	0,00	63,12
MON271345EUR / Assai	N	0,00	A-1	16 748,35	1,67	F	Taux fixe à 2.16 %	2,178	9 493,18	285,22	0,00	12,62
MON271346EUR / Assai	N	0,00	A-1	68 009,63	1,67	F	Taux fixe à 3.25 %	3,290	38 390,49	1 745,59	0,00	77,55
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		168 500,23					95 349,54	3 456,90	0,00	153,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	168 500,23	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	005-240500439-20240326-2024_039-DE Recu le 08/04/2024
	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS D UN BATIEMENT	20	13/09/2022
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	13/09/2022
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS D'UN BATIMENT	20	13/09/2022
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15	13/09/2022
L	AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5	13/09/2022
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	13/09/2022
L	BATIMENT PUBLICS	60	13/09/2022
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES LOGICIELS BUREAUTIQUE(antivirus	3	13/09/2022
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES LOGICIELS DE GESTION (RH, Fact	5	13/09/2022
L	CONSTRUCTIONS DE BATIEMENT OU RENOVATION IMPORTANTES DE BATIMENT	30	13/09/2022
L	CONSTRUCTIONS DE BATIMENT OU RENOVATIONS IMPORTANTES DE BATIEME	30	13/09/2022
L	CONSTRUCTIONS LEGERES	20	13/09/2022
L	CONSTRUCTIONS LEGERES	20	13/09/2022
L	FRAIS D ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION	5	13/09/2022
L	FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT	5	13/09/2022
L	FRAIS D'INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION	5	13/09/2022
L	INSTALLATION D EQUIPEMENT	15	13/09/2022
L	INSTALLATION D EQUIPEMENT	15	13/09/2022
L	INSTALLATIONS GENERALES ET AGENCEMENTS	15	13/09/2022
L	MATERIEL DE TRANSPORT 2 ROUES	4	13/09/2022
L	MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE	5	13/09/2022
L	MATERIEL DE TRANSPORT LEGER	7	13/09/2022
L	MATERIEL DE TRANSPORTS LOURD (bus, camion...)	10	13/09/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	10	13/09/2022
L	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	10	13/09/2022
L	MOBILIER DE BUREAU ET MOBILIER	10	13/09/2022
L	RESEAUX D ALERTE	60	13/09/2022
L	RESEAUX DE TRANSMISSION	40	13/09/2022

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ELEMENTS DU BILAN	IV
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	005-240500439-20240326-2024_039-DE Reçu le 08/04/2024 A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		5 500,00	5 500,00	100,00	5 400,00
Contentieux La Joie de Vivre	0,00	13/09/2022	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
Contentieux Avenant n°2	0,00	13/09/2022	3 000,00	3 000,00	100,00	2 900,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		5 500,00	5 500,00	100,00	5 400,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	AR - Prefecture	
	005-240500439-20240326-2024_039-DE Reçu le 08/04/2024	IV A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-352 557,60	-352 557,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-75 952,15	-75 952,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-428 509,75	-428 509,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	428 509,75	428 509,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-428 509,75	-428 509,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	75 952,15	75 952,15

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	135 500,00	135 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 656 788,27	1 656 788,27
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 521 288,27	1 521 288,27

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	AR Prefecture	IV
ELEMENTS DU BILAN	005-240500439-20240326-2024_039-DE	Recu le 08/04/2024
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		135 500,00	I 135 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		98 000,00	98 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	96 600,00	96 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 400,00	1 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		37 500,00	37 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	37 500,00	37 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45815		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tier n° 15 - MOD les Chirouzes			Date de la délibération : 14/09/2015	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
	28 987,80	0,00	0,00	0,00		
458115 (5)	28 933,80	0,00	0,00	0,00		
458115 Dépenses nouvelles (5)	54,00	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	28 987,80	0,00	0,00	0,00		
RECETTES (b)						
	28 933,80	54,00	0,00	54,00		
458215 Financement par le tiers (7)	0,00	54,00	0,00	54,00		
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	28 933,80	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Recettes nettes (b - d)	28 933,80	54,00	0,00	54,00		

N° opération : 45819		Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes			Date de la délibération : 08/12/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
	14 883,60	25 792,20	0,00	25 792,20		
458119 Dépenses nouvelles (5)	14 451,60	25 792,20	0,00	25 792,20		
458119 (5)	432,00	0,00	0,00	0,00		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépenses nettes (a – c)	14 883,60	25 792,20	0,00	25 792,20		
RECETTES (b)						
	14 883,60	0,00	25 792,10	25 792,10		
458219 Financement par le tiers (7)	14 883,60	0,00	0,00	0,00		
458219 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	25 792,10	25 792,10		
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00		
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00		

N° opération : 45819	Intitulé de l'opération : Opération pour compte de tiers MLB Etudes Les Boussardes			Date de la délibération : 08/12/2021
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	14 883,60	0,00	25 792,10	25 792,10

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 201 766,00	2 127 802,36										28 863,39	63 518,59	
SPL EAU SERVICES HAUTE DURANCE	2024	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT SPL ESHD 401 766 ? SELON DELIB 2022-63 DU 14/06/22	Organisme Caisse des dépôts et consignatio	401 766,00	401 766,00	25,33	T	V	1,600	V	0,000	A-1		1 607,06	3 275,48		
SPL EAU SERVICES HAUTE DURANCE	2022	X Echéance constante	GARANTIE EMPRUNT SPL ESHD 1 800 000 ? SELON DELIB 2022-62 DU 14/06/22	Organisme Caisse des dépôts et consignatio	1 800 000,00	1 726 036,36	23,33	T	V	1,600	V	1,600	A-1		27 256,33	60 243,11		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					2 201 766,00	2 127 802,36									28 863,39	63 518,59		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	AR Prefecture	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	005-240500439-20240326-2024_039-DE	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	Reçu le 02/04/2024	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
ASS2020-01	349 776,00	158 561,00	508 337,00	308 337,31	200 000,00	0,00
ASS2020-02	7 130 000,00	0,00	7 130 000,00	0,00	0,00	7 130 000,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	AR Prefecture	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	2015-240500439-20240326-2024_039-DE	B9-DE
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	Brianc 09/04/2024	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siège de la Collectivité : Les Cordeliers 1 Rue Aspirant Jan 05 100 BRIANCON (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 29/03/2006 - DSP ASSAINISSEMENT	SEERC / SUEZ EAU FRANCE	Société SEERC / SUEZ EAU FRANCE	Société Française	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	AR Prefecture
ARRETE ET SIGNATURES	IV
	005-240500439-20240326-2024_039-DE
	Reçu le 08/04/2024

Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 13/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Briançon le 26/03/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Briançon, le 26/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASCHETTINO Corinne	
BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - GENOUX DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	
LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	AR Prefecture	IV
	005-240500439-20240326-2024_039_D	Reçu le 08/04/2024
LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel		
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie		
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy		
NEVACHE - CHRETIEN Claudine		
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre		
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent		
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine		
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne		
SAINT-CHAFFREY - GALLIANO Nicolas		
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine		
VAL DES PRES - AIMARD Thierry		
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier		
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia		
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien		
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre		

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

005-240500439-20240326-2024_039-DE

Reçu le 08/04/2024

IV

D

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 32

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par (1) Le Président,


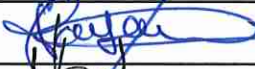
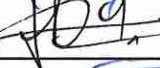

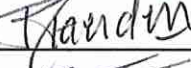


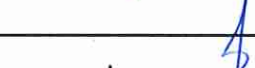













A Briançon le 26/03/2024

(1) Le Président,




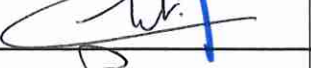





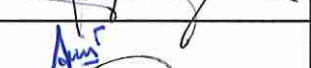




Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Briançon, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BRIANCON - ASCHETTINO Corinne	
BRIANCON - ASTIER CONVERSET Annie	
BRIANCON - BARNEOUD Claire	
BRIANCON - CHIAPPONI Jean-Marc	
BRIANCON - DAERDEN Françoise	
BRIANCON - GENOUX DESMOULINS Emilie	
BRIANCON - JULLIEN Christian	
BRIANCON - LEON Gabriel	
BRIANCON - MARTIN André	
BRIANCON - MICHEL Patrick	
BRIANCON - MURGIA Arnaud	
BRIANCON - NUSSBAUM Richard	
BRIANCON - PEYTHIEU Eric	
BRIANCON - SCHWARZ Thomas	
BRIANCON - SKRIPNIKOFF Michèle	
BRIANCON - VALDENNAIRE Catherine	
BRIANCON - XAUSA FRANCOIS Maryse	
CERVIERES - VIOUJAS Jean-Franck	
LA GRAVE - PIC Jean-Pierre	
LA SALLE LES ALPES - PERLI Gilles	
LA SALLE LES ALPES - SALLE Emeric	

IV – ANNEXES	005-240500439-20240326-2024_019-DE
ARRETE ET SIGNATURES	Reçu le 08/04/2024
	D

LE MONETIER LES BAINS - PAYAN Muriel	
LE MONETIER LES BAINS - REY Jean-Marie	
MONTGENEVRE - HERMITTE Guy	
NEVACHE - CHRETIEN Claudine	
PUY SAINT ANDRE - LEROY Pierre	
PUY SAINT PIERRE - FAUBERT Vincent	
SAINT-CHAFFREY - BLANCHARD Catherine	
SAINT-CHAFFREY - CHANFRAY Corinne	
SAINT-CHAFFREY - MICHEL Marine	
SAINT-CHAFFREY - PUY Hervé	
VAL DES PRES - AIMARD Thierry	
VILLAR D'ARENE - FONS Olivier	
VILLARD SAINT PANCRACE - ARNAUD Patricia	
VILLARD SAINT PANCRACE - FINE Sébastien	
VILLARD SAINT PANCRACE - MASSON Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Briançon, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.